

Janvier 2011 n°8

Le magazine du Pays Naborien

Perspectives



L'enquête

Le Pays Naborien construit l'avenir

Brèves de territoire



Focus sur l'Ageme

Au fil des communes



Diesen et Macheren

www.paysnaborien.com



Édito



Le Président, les vice-présidents, le conseil communautaire et les services de la communauté de communes du Pays Naborien sont heureux de vous présenter leurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour la nouvelle année.

Les élus de la communauté de communes
du Pays Naborien



N°8 - Janvier 2011. Perspectives, le magazine du Pays Naborien.
Directeur de la publication : M. André Wojciechowski, Président de la CCPN. **Rédacteur en chef :** M. Dominique Steichen, Vice-Président de la CCPN. **Ont collaboré à ce numéro :** M. Dominique Steichen, M. Robert Berg, Mlle Andrée Cansell, M. Roland Thiel, M. Jean-Pierre Montalbano, M. Gabriel Muller, Mme Marie-Claire Kontzler, M. Jean-Paul Jager, M. Yahia Tlemsani, M. André Bindner, M. Philippe Marchand, M. Gilbert Betti, Mme Mireille Stelmaczyk.
Conception éditoriale et graphique : Evicom - 03 87 00 69 29 - evicom@orange.fr - **Rédaction :** Vivian Peiffer / Guillaume Quignon - **Impression :** Interprint, **Photo :** Philippe Gisselbrecht / Éric Zell / Julie Schillinger / Evicom - CCPN.
 Dépôt légal : à parution.

 IMPRIM'VERT®

Sommaire

À la une

3



Brèves de territoire

4-7



Grand angle

8-9



L'enquête

10-13



Au fil des communes

14-15



Nouvelle gendarmerie

Plus de sécurité sur le territoire

Le 16 septembre dernier, le territoire du Pays Naborien inaugurait en son sein, à Folschviller, la caserne de la communauté de brigade de gendarmerie. Portrait.

« Ce n'est pas la concrétisation d'un rêve mais la satisfaction de voir aboutir une revendication légitime. Celle de l'installation de la brigade au sein du territoire où elle exerce sa compétence », rappelle Claude Staub, maire de Folschviller et président de la commission Finances à la communauté de communes du Pays Naborien. La communauté de communes répond très concrètement aux souhaits du ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux, qui rappelait très récemment que « les conditions de vie des gendarmes et de leurs familles doivent être à la hauteur des missions qui leur ont été confiées. Si nous voulons qu'ils puissent travailler sereinement, nous devons leur garantir des conditions de vie optimales ». Ainsi, la nouvelle caserne dispose de treize logements modernes (onze pavillons et deux studios d'hébergement réservés aux gendarmes adjoints volontaires) et de locaux techniques fonctionnels (une surface de 330 m² de surface comprenant un accueil, des bureaux, quatre cellules de garde à vue, une cuisine et un coin repas). Objectif : offrir un service optimum de la sécurité sur le territoire de vingt-trois communes s'étendant sur près de 200 km². Une réalisation à mettre au crédit « d'une politique volontaire de l'État qui s'est engagée dans une



vaste campagne de réhabilitation et de construction du parc immobilier de la gendarmerie. Mais aussi grâce à l'implication des collectivités locales ».

Délais d'intervention raccourcis

En effet, dans le cadre de la réalisation du projet, la Communauté de communes du Pays Naborien a alloué une enveloppe de 30 000 €. Un petit coup de pouce à l'un de ses membres, Folschviller qui, avec un emprunt de 2 000 000 € et un résidu d'autofinancement, a bouclé le budget nécessaire pour mener à bien la construction. « Au travers de cette réalisation, nous adressons un double mes-

sage : un message de reconnaissance d'abord, pour la qualité du travail effectué par les gendarmes et pour le courage des familles qui les épaulent au quotidien ; un message de confiance ensuite, tant les missions à accomplir sont encore nombreuses pour assurer la tranquillité de nos concitoyens », précise Claude Staub. « L'implantation à Folschviller nous permet de raccourcir considérablement nos délais d'intervention », ajoute le colonel Luchez, commandant le groupement départemental de la gendarmerie de la Moselle. De bon augure lorsque l'on sait que la délinquance est en baisse constante depuis trois ans sur l'arrondissement.

Du rêve à la réalité

Promouvoir une démarche éco-citoyenne en privilégiant les déplacements alternatifs à la voiture particulière comme les transports en commun, le covoiturage ou le vélo. Telle est en substance la mission de la Maison de la mobilité naborienne, la première du genre en Moselle.

été mises en place : réservation du taxi, ticket de bus TIM et Transalvold à 1 €, mise à disposition de vélos à assistance électrique, conseils aux entreprises pour leurs déplacements, information sur les correspondances entre bus et trains. « Les trains, parlons-en justement. J'émetts le souhait que, dans un avenir proche, l'usager puisse disposer d'une borne Internet pour réserver ses billets SNCF depuis la Maison de la mobilité. » Jean-Pierre Schelfhaut, l'autre artisan de cette installation au cœur du territoire, s'est dit satisfait

de travailler au mieux des intérêts de la population et de l'environnement sur un réseau de transport naborien. Le directeur régional de Véolia transport a même évoqué la possibilité d'implanter un centre d'exploitation à Saint-Avold tant le réseau est « efficace et en plein développement ». De bon augure pour l'avenir du territoire. Surtout lorsque l'on sait que le groupe Véolia représente 330 000 salariés dans le monde, 140 000 en France et plus de 10 000 dans la région Est. Le rêve peut parfois devenir réalité...

Avec l'inauguration officielle de la Maison de la mobilité, en présence d'André Wojciechowski, président de la communauté de communes du Pays Naborien et de Jean-Pierre Schelfhaut, directeur régional de Véolia transport, le rêve est devenu réalité. Un rêve qui a dessiné le 17 septembre dernier, en pleine semaine de la mobilité, les contours d'un territoire « écomobile ». « En effet, il s'agit de faire des préceptes du Grenelle de l'Environnement, quelque chose de positif et de concret », rappelle André Wojciechowski, le président. Du concret, il y en a à profusion. Et ce, depuis le lancement officiel de cette maison, unique en son genre sur le département. « Même si le premier changement tient davantage de la symbolique, il est symptomatique de la volonté des élus. Christel Fritz n'est plus la vice-présidente en charge des transports mais la responsable de la mobilité sur notre territoire. » Plusieurs autres mesures incitatives, à destination des usagers, ont d'ores et déjà



Protocole d'accord

Les prémices d'une coopération internationale



Dans le cadre du jumelage des communes de Macheren et de Machern, une délégation de la CCPN s'est rendue en Allemagne, dans la banlieue proche de Leipzig, en compagnie des représentants de la commune de Macheren/Petit-Éber-

sviller. La délégation a eu l'occasion de visiter le Kunststoffzentrum de Leipzig qui est un important centre de plasturgie employant une soixantaine d'ingénieurs et de techniciens. Ce pôle de plasturgie, fortement orienté vers l'industrie, est notamment centré sur l'automobile, sans

pour autant développer des activités dans les matériaux composites. À l'issue de la rencontre, un protocole d'accord de coopération économique entre l'agence de développement économique de Machern et la Communauté de com-

munes du Pays Naborien a été signé.

Un protocole qui a un double objectif : celui d'organiser à tour de rôle des rencontres, des visites d'entreprises et de zones d'activités qui favoriseront l'échange d'informations et d'expériences ; celui de promouvoir la coopération avec les institutions politiques et économiques (CCI et Chambre de métiers de Leipzig, assemblée territoriale du Landkreis). Deux actions concrètes ont d'ores et déjà été décidées. Une délégation se rendra à la foire exposition de la sous-traitance automobile, organisée par la CCI de Leipzig en avril 2010. À noter également qu'une visite des partenaires allemands aura lieu sur notre territoire au cours de la 1^{re} quinzaine du mois de juin 2010.

Marianne d'or

Le territoire de l'écomobilité

Depuis 1984, le concours national de la Marianne d'Or récompense chaque année le dévouement, la rigueur, la créativité, les innovations et la passion pour la démocratie de proximité des élus de la République. Les maires des villes, villages, présidents de Communautés de communes ou d'agglomérations, de Conseils généraux ou régionaux, sont invités à faire partager leurs expériences et innovations. Imaginé par Alain Trampoglieri, secrétaire général du concours et initié par le président Edgar Faure, ce véritable prix du pouvoir local honore les élus qui méritent que leurs actions novatrices porteuses de bon sens, de modernité et de réforme soient reconnues et citées en référence. Les initiatives sélectionnées et promues au palmarès sont très représentatives des énergies locales de la diversité démographique et géographique de la France, de la compétitivité et de l'attractivité de nos territoires. Le Pays Naborien a été mis à l'honneur cette année grâce à Saint-Avold qui joue résolument la carte de la mobilité : maison de la mobilité (lire notre article), nouveaux bus à

haut niveau de services, plan de déplacement urbain des salariés de la ville limitant les déplacements (abonnement bus à 50 %, priorité pour le stationnement des covoitureurs, vélos électriques)... Autant d'arguments qui complètent les efforts en matière de fleurissement et une gestion différenciée des espaces verts.





Soirée Managers, le 7 octobre dernier à Saint-Avold.

Insuffler une nouvelle dynamique au territoire

L'Ageme a déjà une longue histoire derrière elle. En effet, l'Agence pour l'expansion de la Moselle Est est issue de la fusion du service industrie et de l'association Acti Promo, deux entités des anciennes Houillères du Bassin de Lorraine. « Afin d'anticiper l'arrêt définitif de l'extraction minière en Moselle, les HBL avaient mis en place deux dispositifs : le service industrie chargé de trouver des prospects pour s'implanter sur le territoire ainsi que l'association Acti Promo dont l'objectif était de faire des animations économiques », précise François Siatte, le nouveau directeur arrivé il y a tout juste un an à la tête de l'Agence. Transfuge de la CCI – il y a officié pendant vingt-cinq ans – le directeur est loin d'être un débutant. « Mes précédentes fonctions m'ont permis de cerner les moindres détails de la Moselle Est. » Un atout de poids lorsque l'on sait que l'Ageme est l'un des principaux acteurs économiques du territoire. « Nous avons encore la chance de disposer du FIBM* jusqu'en 2013. Nous ne le gérons pas en direct mais nous instruisons les dossiers susceptibles d'insuffler du développement économique sur le territoire. » En clair, l'Ageme accompagne les projets qui ont trait à l'activité industrielle. « Nous aidons aussi bien les collectivités que les entreprises. » L'année passée, plusieurs d'entre elles installées au sein de la communauté de communes du Pays Naborien ont bénéficié du dispositif : Coprodex (lire notre article en page 13) et Simetal à Saint-Avold ainsi que Magu Bausysteme à L'Hôpital.

Principal partenaire des collectivités, l'Agence pour l'expansion de la Moselle Est (Ageme) a pour objet de favoriser l'activité économique et donc de valoriser l'attractivité du territoire. Portrait avec son directeur François Siatte.

600 emplois sur 3 ans

Présidée par Denis Lorchat, un chef d'entreprise, l'Ageme comprend également un conseil d'administration composée des élus des dix intercommunalités de Moselle Est. « Nous comptons aussi sept membres de droit et une collègue des associés. Parmi eux, des institutionnels (le conseil général de la Moselle, la Région Lorraine), des entreprises (Total) et des financiers (Oséo). » L'Agence peut compter sur six opérationnels (un directeur, trois chargés de mission, un comptable et une assistante de direction). « Nous ne faisons pas que de l'instruction de dossier. Nous organisons également différents événements dans l'année (les Matinales, les rendez-vous de l'emploi, la soirée Managers), disposons de réseaux métiers – regroupements de cadres et dirigeants organisés autour d'une fonction clé de l'entreprise – et œuvrons activement à la promotion territoriale à travers un GECT** conclu avec cinq intercommunalités de Moselle Est. Objectif : élargir le périmètre d'intervention de l'Agence. » Des actions qui marchent : en 2010, l'Ageme peut se targuer d'avoir fait gagner à la Moselle Est près de 600 emplois sur trois ans.

* Fonds d'industrialisation du bassin minier.

** Groupement européen de coopération territoriale.

Usine Neuhauser

« La Communauté de communes a joué un rôle important dans notre installation »

Le 27 novembre dernier, la première pierre de la nouvelle usine Neuhauser a été posée sur la zone du Furst. Une volonté d'Alfred Neuhauser, héritier de la dynastie du même nom qui ne pouvait concevoir, pour sa nouvelle usine, un autre endroit d'implantation que le territoire de la Communauté de communes du Pays Naborien.

De 5 à 2 500 collaborateurs. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En l'espace d'un siècle, la petite boulangerie artisanale de Folschviller est devenu un leader européen incontestable. Une multinationale qui ne renie pas ses origines. Car la nouvelle usine Neuhauser qui devrait employer à terme près de 150 salariés, s'implante à Folschviller grâce à l'abnégation et la pugnacité de Laurent Bour, P-DG du groupe, d'André Wojciechowski, le président de la Communauté de communes du Pays Naborien et d'Alfred Neuhauser, petit-fils du fondateur. « André Wojciechowski a particulièrement mouillé sa chemise dans ce dossier », indique ce dernier. La Communauté de communes

du Pays Naborien a joué un rôle important auprès d'autres instances, qu'elles soient préfectorales, départementales ou régionales. « Certaines nous incitaient à nous installer dans des zones éligibles à la création d'emplois. Zones qui, étrangement, ne concernaient pas Folschviller et le canton de Saint-Avold 2. J'ai voulu que ce soit Folschviller. C'est la reconnaissance du ventre en faveur de tous ces mineurs qui venaient chez mon grand-père, à l'époque où il tenait la petite boulangerie artisanale. Il ne pouvait en être autrement. » Le groupe croit dur comme fer dans sa 16^e usine : il y a investi pas moins de 40 millions d'euros. Début de la production : mai 2011.

Neuhauser en chiffres

- **2 500** collaborateurs
- **400 millions** de baguettes produites par an
- **1,5 milliard** de viennoiseries fabriquées par an
- **50%** du chiffre d'affaires à l'international
- **16 unités** de production



Opération compostage

Installés au fond du jardin ou en bordure de palissade, les composteurs font de plus en plus d'adeptes. Phénomènes de mode ou choix éco-citoyen, les motivations sont diverses et nombreux sont les ménages qui sont tentés de se lancer dans le compostage (42 700 unités entre 2005 et 2009 - Source Ademe).

Si nos grands-mères – sans plus se poser de questions – vidaient leurs épluchures sur un tas au fond du jardin, aujourd'hui la mode est au composteur. Du vert au noir, du plastique recyclé au bois, l'objet prend des allures de petit prince du jardin. Encore faut-il que cela marche ! Nous y voilà. Si tout un chacun sait que l'on peut y mettre de l'herbe et des épluchures, on ne saura pas forcément remédier aux petits problèmes de démarrage. Et pour certains, les réponses n'étant pas à portée de main, le compostage va paraître trop compliqué. D'autres, avec un peu plus de chance ou d'aide, vont y prendre goût et dès qu'ils rencontreront un spécialiste, ne tariront plus de questions sur les déchets à composter et ceux « qu'on n'y met pas ».

Question de motivation

Première motivation : évacuer tous ces déchets produits par le jardin. Dans ce cas, ce sont surtout les foyers qui jardinent ou entretiennent leur terrain.



Ceux-ci, ont souvent déjà l'habitude de composter ou alors se déplaçaient en déchèterie pour évacuer les gros volumes de déchets verts. En faisant l'acquisition d'un composteur, les foyers n'hésiteront plus à déposer des

déchets qu'ils évacuaient auparavant par le bac poubelle en particulier les épluchures.

Seconde motivation : faire quelque chose pour la planète et produire moins de déchets. Souvent ces foyers ont un petit coin de terrain et essayent de produire un amendement de l'ensemble des bio-déchets qu'ils produisent. Certains de ces foyers se seront renseignés sur les pratiques et auront une exigence de qualité sur le produit final.

D'après certaines études, le compostage domestique permettrait de réduire de près d'un tiers le poids de notre poubelle. Au vu de l'évolution des tarifs d'évacuation et de traitement des déchets, la collectivité a décidé de proposer cette opération à tous les foyers qui seraient tentés de composter et compte sur vous pour y participer. Bon compostage !

« Chacun doit prendre conscience qu'on ne peut plus tout mettre en décharge et qu'il nous faut trouver des solutions »



Gestion et collecte des déchets ménagers

Tout pour le confort des usagers

La Communauté de communes du Pays Naborien a depuis, tout juste un an, la compétence ordures ménagères. Aujourd'hui, afin d'offrir un service optimal à l'ensemble des usagers, elle a mis sur pied plusieurs possibilités de paiement en collaboration avec l'hôtel des impôts de Saint-Avold. Explications.

Comptable des collectivités rattachées à la commune de Saint-Avold, Brigitte Angsthelm est l'interlocutrice principale de la Communauté de communes du Pays Naborien en matière de règlement des déchets ménagers. « *Entre l'entretien des déchetteries et l'acquisition des bacs à verre notamment, la compétence "ordures ménagères" est une lourde charge pour une collectivité. Les redevances demandées aux entreprises et aux particuliers permettent de faire fonctionner le dispositif* », précise Brigitte Angsthelm. Après avoir uniformisé les tarifs sur l'ensemble des dix communes adhérentes, la Communauté de communes du Pays Naborien a réfléchi à la mise en place de moyens de paiement. « *Objectif : trouver le bon compromis pour les 13 500 particuliers concernés.* » Pour ce faire, la Communauté de communes offre aux usagers la possibilité de régler, soit par le biais de la mensualisation, soit par le prélèvement à échéance.

La première formule permet d'étaler sa dette sur l'année : chaque mois, l'administration fiscale prélève 1/10 de la redevance annuelle due. Pour en bénéficier, il suffit de retirer un formulaire auprès de sa mairie. Un document qui est à compléter et à retourner à la Communauté de communes.

La seconde formule permet aux usagers de régler en deux fois, à la fin du mois de juin et à la fin du mois de novembre. Résultat : un gain de temps puisque l'on ne se déplace plus à l'hôtel des impôts pour régler sa quittance. Il ne reste qu'à signer le TIPP prévu à cet effet et l'envoyer au centre de traitement de Rennes.



Brigitte Angsthelm, comptable des collectivités rattachées à la commune de Saint-Avold.

Le Pays Naborien



sous de bons auspices



Entre le Composite Park et l'installation d'entreprises sur ses zones d'activités, le Pays Naborien est prêt pour aborder sereinement l'avenir. Retour sur l'inauguration du Composite Park, première zone d'activité en Europe orientée vers les marchés de matériaux composites à hautes performances.

Redonner vie à cette longue tradition industrielle. Lorsque André Wojciechowski évoque le Composite Park, ses yeux pétillent. Il faut dire que ce parc industriel est une nouvelle approche de l'industrialisation du secteur. Et c'est sur le territoire du Pays Naborien que cela s'est concrétisé. « *Nous pouvons d'ores et déjà affirmer que nous sommes les meilleurs au niveau européen.* » Seule structure de ce type implantée sur l'ancien carreau de mines De Vernejoul, la plate-forme de contrôle non destructif a pour vocation de tester des pièces en matériaux composites sans les endommager. Intérêt pour les entreprises : vérifier leurs pièces avant le lancement de la production en série. Il s'agit de traquer les éventuels défauts de fabrication avant la mise sur le marché. La technique consiste à scruter dans les moindres détails des pièces en résine composite à l'aide d'ultrasons jets d'eau. « *Les pièces proviennent de grands groupes mondiaux qui innovent pour alléger leur structure* », a rappelé Abdelkrim Chehaibou, directeur R&D* auprès de l'Institut de soudure basée à Yutz. « *Une pièce peut être scannée entre une demi-heure et cinq heures. Tout dépend de sa taille et de la complexité* », poursuit le directeur. La plupart des pièces seront bien évidemment contrôlées sur le site. Néanmoins, Composite Integrity dispose également de techniques transportables directement chez les industriels.

Situation géostratégique enviable

Un centre de contrôle non destructif des matériaux en résine composite, c'est bien. Mais le Pays Naborien voit plus loin, bien plus loin. Lors de l'inauguration le 15 novembre dernier, Total Petrochemicals a confirmé une information que l'on avait déjà relatée à plusieurs reprises dans nos colonnes. Celle de la construction prochaine d'une unité de fabrication et d'assemblage de panneaux photovoltaïques sur le Composite Park. « *Ce nouveau site de production permettra à terme la création d'environ 80 emplois sur place* », précise Philippe Goebel, président de Total Petrochemicals France. Une usine similaire, Photovolttech, a vu le jour en Belgique et a doublé sa capacité de production. « *La situation géostratégique du Pays Naborien va nous permettre d'intéresser, outre les installateurs français, les Allemands et ceux de l'Europe du Nord. Nous attendons beaucoup. L'objectif avoué est d'atteindre 220 000 panneaux, soit les besoins annuels d'une ville de 50 000 habitants, l'équivalent du territoire de la communauté de communes* », indique pour sa part, Gilles Perrot, directeur du secteur « solaire-photovoltaïque » chez Total. Pour être clair, l'avenir se profile plutôt bien dans le Pays Naborien...

*Recherche et Développement.

Le 15 novembre dernier, du beau monde avait fait le déplacement sur le site du Composite Park. Morceaux choisis.

« Notre obstination à préserver de l'activité industrielle sur le territoire a payé. Le Composite Park est une nouvelle approche de l'industrialisation. Je tiens à remercier l'État via le FIBM* ainsi que les autres partenaires – EPFL, Région Lorraine, Fonds Feder – qui ont œuvré à la création de ce qui est aujourd'hui une plate-forme unique en Europe. »

André Wojciechowski, président de la communauté de communes du Pays Naborien



« Cette inauguration est le point d'orgue de la convention de revitalisation du Bassin Houiller. Depuis 2007, nous avons contribué à la création d'entreprises permettant la génération d'emplois.

Notre engagement ne s'arrête pas là. Nous travaillons actuellement avec l'ILP** pour développer des entreprises locales. À côté du projet, il faut que nous puissions attirer d'autres entreprises.

Nous nous y emploierons. »

Philippe Goebel, président de Total Petrochemicals France



« On dit souvent que les vrais amis sont ceux qui entrent quand tout le monde est parti. De fait, nous souhaitons que la dynamique d'accueil de nouvelles entreprises puisse se prolonger sur ce Composite Park, gage d'un avenir radieux pour toute la Moselle Est. »

Michel Obiegala, vice-président de la Région Lorraine



« Il est apparu important de créer des plates-formes qui nous permettent d'être au sommet des technologies les plus modernes. Nous sommes dans un lieu où l'on ne peut s'offrir des querelles de chapelles.

Il faut continuer à travailler dans la paix et la sérénité. C'est de cette façon que le territoire Est Mosellan obtiendra davantage de notoriété. »

Philippe Leroy, président du conseil général de la Moselle





«La Lorraine est l'héritière d'une longue tradition industrielle. Elle a été l'atelier de la France. Aujourd'hui, l'industrie et plus particulièrement la filière chimique, est entrée dans une phase de mutation. Le Composite Park en est la parfaite illustration. Un site qui permettra de concentrer en un même lieu une multitude d'entreprises. De cette diversité naîtra l'innovation.»
Bernard Niquet, préfet de la Moselle



«Le Composite Park a le mérite de créer une activité qui favorise la compétitivité et l'accueil d'entreprises innovantes.»
Claude Trink, président du Pôle de Plasturgie de l'Est

* Fonds d'industrialisation du bassin minier.

** Institut Lorrain de Participation.

Plaxage à l'Europoort

Certes, il y a le Composite Park et ses formidables enjeux d'avenir. Mais les autres zones du Pays Naborien arrivent aussi à tirer leur épingle du jeu. La preuve avec l'Europoort et la « locomotive » Coprodex.

Soutenue par les acteurs institutionnels et économiques de la Région et de l'État, la Société Coprodex dirigée par Philippe Metzger, est installée depuis 1997 sur la zone Europoort de Saint-Avold. La société s'est positionnée en proposant des profils d'habillage et des panneaux de remplissage destinés aux professionnels de la menuiserie PVC. L'offre d'origine destinée à la menuiserie PVC s'est considérablement étoffée et Coprodex propose aujourd'hui plus de 2 500 références de profils PVC. Pour répondre aux exi-

gences du marché, l'entreprise a intégré une activité de plaxage en 2010 avec la mise en service d'une ligne de production en janvier, suivie d'une deuxième depuis le mois de juillet. La technique du plaxage consiste à coller un film de couleur sur le PVC (blanc ou d'une autre couleur), afin de lui donner un aspect de surface (nervuré ou non) ainsi qu'une couleur (unie) ou un aspect bois (chêne doré, acajou, etc.). Cette technique qui commence doucement à se démocratiser, est encore peu répandue en France :

Coprodex est aujourd'hui l'une des rares sociétés à proposer une diversité de teintes de plaxage aussi étendue. Afin de célébrer dignement cette avancée, les dirigeants de la société Coprodex ont convié l'ensemble des acteurs économiques à une présentation de l'activité le mercredi 17 novembre dernier. À cette occasion, Bernard Trinkwell, vice-président en charge du développement économique a félicité Philippe Metzger et l'a encouragé à continuer sur le territoire du Pays Naborien.

« Harmoniser l'organisation du territoire »

Lice-président en charge des travaux et du schéma de cohérence territoriale (Scot), Erwin Thiel, maire de Diesen, dirige avec sa commission l'ensemble des travaux de la CCPN. Avec en ligne de mire l'atelier Total qui développe des panneaux photovoltaïques, prévu pour mars 2011.



33 ans qu'il arpente la mairie de Diesen sans la moindre lassitude. Erwin Thiel est un homme fidèle. Maire de Diesen depuis mars 1989, soit quatre mandats successifs, il gère sa commune de 1 200 âmes sans coup férir. Également troisième vice-président en charge des travaux et du schéma de cohérence territoriale, Erwin Thiel préside la commission des travaux publics, composée de membres de toutes les villes de la Communauté de communes du Pays Naborien, qui dirige l'ensemble des travaux de la CCPN. « À l'origine, dès que le projet a été acquis par le syndicat de la CCPN, nous nous occupons du lancement des consultations de la maîtrise d'œuvre et des travaux, de l'ouverture des plis de l'appel d'offres et ensuite du démarrage et de la surveillance des travaux », précise le maire de Diesen. Une commission qui a pour vocation de créer un lien direct entre la maîtrise d'œuvre et les entreprises afin d'éviter tout dérapage de coûts. Dans les chantiers soumis à cette commission : l'installation d'un nouveau scanner pour le Composite Park, l'Iseetech et le centre

de plasturgie. Scanner industriel permettant de contrôler des pièces industrielles réalisées en matériaux composites, tels que les équipements destinés à l'industrie aéronautique. Sans oublier le lancement de l'atelier Total pour le développement de panneaux photovoltaïques prévu pour mars 2011.

Scot et aménagement communal

En plus des travaux, la vice-présidence d'Erwin Thiel gère le schéma de cohérence territoriale (Scot), document d'urbanisme fixant à l'échelle des communautés de communes, les orientations fondamentales de l'organisation du territoire et de l'évolution des zones urbaines. La commune de Diesen n'est cependant pas en reste. « Nous avons aménagé un tennis couvert et deux de plein air, créé une station d'épuration intercommunale, deux lotissements, quatre parcs de loisirs et réhabilité les locaux de la mairie. » Enfin, dans le cadre de la CCPN, la mairie a également signé le permis de construire de la plate-forme photovoltaïque dans l'an-

cieu parc à charbon de Diesen, d'une surface de 32 hectares et ce, conjointement avec la mairie de Porcelette.

Le saviez-vous ?

Située dans la forêt domaniale de Saint-Avold, la commune de Diesen est un tout jeune village, indépendant depuis seulement 1954. Erwin Thiel, l'actuel propriétaire de la mairie, élu en 1989, n'est que le troisième maire d'une commune très longtemps rattachée à Porcelette.



Macheren

« Le Composite Park se porte bien »

Au-delà de son mandat de maire de Macheren, Bernard Trinkwell est également vice-président en charge du développement économique, un rôle important au sein de la Communauté de communes du Pays Naborien. « Mon rôle de vice-président consiste à recevoir les demandes d'implantation, à rencontrer les porteurs de projet et à en évaluer la qualité, et ensuite intervenir d'un point de vue opérationnel sur le montage des possibilités d'aides publiques existantes », précise Bernard Trinkwell. Les projets en cours dans la CCPN sont le Composite Park et le parc photovoltaïque de Diesen. De plus, des contacts pour des implantations sur la zone Actival et des études sont en cours pour la cokerie. « Nous avons la perspective de construire quelques bâtiments relais pour réagir à des demandes d'implantation dans plusieurs secteurs notamment au

Composite Park et à la zone Actival. Et se profile également la construction de l'usine de panneaux photovoltaïques dans quelques mois. » Un projet d'installation d'une société basée dans le secteur de la recherche pourrait amener une forte valeur ajoutée au Composite Park, qui se porte bien selon Bernard Trinkwell : « Des délégations étrangères se sont déjà déplacées, notamment indiennes, pour évaluer ce qui a été fait et qui pourraient être intéressées de s'y implanter à l'avenir. »

Les projets de Bernard Trinkwell concernent aussi sa commune. À l'instar de la réhabilitation et l'agrandissement de la mairie, qui a nécessité un investissement financier important (600 000 euros), la construction de locaux périscolaires (cantine) et la création d'un local périscolaire

Situé dans le quartier de Petit-Ébersviller, la municipalité de Macheren s'est refaite une santé. Mais la gestion de sa commune n'est pas la seule occupation de son maire, Bernard Trinkwell, également en charge du développement économique de la Communauté de communes. Gros plan.



à Petit-Ébersviller (chantier de 1 400 000 euros) participent à l'émancipation de Macheren et de ses quartiers (Petit-Ébersviller et Moulin Neuf), « afin que tous les Macherenois soient concernés par les aménagements communaux », conclut le maire.



Le saviez-vous ?

D'abord commune indépendante appartenant au canton de Saint-Avold, Petit-Ébersviller fut réunie à Macheren en 1811. La commune actuelle de Macheren résulte de la réunion entre deux communes (Petit-Ébersviller et Macheren) ainsi que d'un hameau (Moulin Neuf) et regroupe aujourd'hui pas moins de 3 000 habitants. Avec près de 600 hectares de forêt, Macheren occupe une superficie totale de 1 695 hectares.

DIESEN (57 890)

Maire : M. Erwin Thiel
 1, rue de Porcelette
 Tél. : 03 87 93 06 33 / Fax : 03 87 93 33 46
 Courriel : mairie.diesen@wanadoo.fr
 @ : www.diesen.fr

CARLING (57 490)

Maire : M. Gaston Adier
 199 B, rue Principale
 Tél. : 03 87 93 21 11 / Fax : 03 87 82 61 43
 Courriel : mairiedecarling@wanadoo.fr
 @ : www.carling.fr

PORCELETTE (57 890)

Maire : M. Eddie Muller
 5, rue de Saint-Avold
 Tél. : 03 87 29 71 71
 Fax : 03 87 29 71 70
 Courriel : mairie-porcelette@wanadoo.fr
 @ : www.porcelette.fr

L'HOPITAL (57 490)

Maire : M. Gilbert Weber
 9, rue du Presbytère
 Tél. : 03 87 29 33 80 / Fax : 03 87 82 50 21
 Courriel : ville-de-lhopital@wanadoo.fr
 @ : www.ville-lhopital.fr

SAINT-AVOLD (57 500)

Député/Maire : M. André Wojciechowski
 36, boulevard de Lorraine
 Tél. : 03 87 91 10 07 / Fax : 03 87 91 36 47
 Courriel : courrier@mairie-saint-avold.fr
 @ : www.mairie-saint-avold.fr

MACHEREN (57 730)

Maire : M. Bernard Trinkwell
 2A, rue du Centre Petit-Ebersviller
 Tél. : 03 87 92 18 82
 Fax : 03 87 92 98 98
 Courriel : mairie-de-macheren@wanadoo.fr
 @ : www.macheren.com

FOLSCHVILLER (57 730)

Maire : M. Claude Staub
 Rue Gustave Charpentier
 Tél. : 03 87 29 32 90 / Fax : 03 87 91 23 04
 Courriel : adjoint.maire.muller@folschviller.com
 @ : www.folschviller.com

VALMONT (57 730)

Maire : M. Dominique Steichen
 1, rue de la Mairie
 Tél. : 03 87 92 11 34 / Fax : 03 87 92 08 83
 Courriel : accueil@mairiedevalmont.fr
 @ : www.mairie-valmont.fr

ALTVILLER (57 730)

Maire : M. Jean-Jacques Ballevre
 44, place de la Mairie
 Tél. : 03 87 92 06 54 / Fax : 03 87 92 55 84
 Courriel : mairie.altviller@wanadoo.fr
 @ : www.mairie-altviller.fr

LACHAMBRE (57 730)

Maire : Mme Simone Hamann
 23, rue Principale
 Tél. : 03 87 92 13 98
 Fax : 03 87 92 56 77

Communauté de Communes du Pays Naborien

Résidence Plein Centre

5 place Saint-Nabor - BP 20046

57502 Saint-Avold Cedex

Tél. : 03 87 92 84 76 / Fax : 03 87 92 98 32

E-mail : communaute@paysnaborien.com@ : www.paysnaborien.com

Altviller



Carling



Diesen



Folschviller



Lachambre



L'Hôpital



Macheren



Porcelette



Saint-Avold



Valmont